

Depuis le tournant de l'année 2019, la mobilisation dans les lycées prend des formes.

Quelques médias se sont faits l'écho des démissions de professeurs principaux pour protester contre la réforme. Des courriers explicatifs (voir ci-bas) et réutilisable par tous ont été écrits comme au lycée Mozart du Blanc-Mesnil (93). Adressé à l'attention de la direction de l'établissement, plusieurs arguments sont mis en avant :

- Orienter des élèves de Seconde en Premières alors que « Les programmes restent flous, les épreuves, les niveaux d'exigence de chaque spécialité restent totalement indéterminés »
- Leur proposer des choix de spécialités sans avoir si elles seront ouvertes à tous les élèves. « Selon toute vraisemblance, ces choix seront limités dans la mesure où le nombre de places disponibles dans chaque spécialité sera restreint par les moyens accordés »
- Leur faire choisir des spécialités sans avoir « aucune information sur les attendus et procédures de sélection des formations post-bac, pourtant déterminants dans les vœux d'orientation des élèves de 2nde.. »

De plus en plus de lycées sont mobilisés, près de 250 à l'heure où s'écrivent ces lignes. [Une carte répertorie la majorité d'entre eux](#)

On peut noter enfin l'existence du [blog « le collectif contre la reforme Blanquer »](#) dont l'intitulé dit tout.

Rappelons que le gouvernement prévoit la suppression de 2600 postes dans le secondaire dès la rentrée prochaine. Au lycée, la réforme va permettre la multiplication des cours avec 35 élèves et donc de faire appel à moins d'enseignant-e-s.

Gildas Kerleau

A l'attention de la direction de l'établissement

Objet : démission des fonctions de professeur principal de seconde

Devant les incohérences de la réforme Blanquer qui nous est imposée, nous, professeurs principaux de seconde du lycée, avons décidé de démissionner collectivement de nos fonctions.

Nous constatons que les professeurs principaux de seconde sont d'ores et déjà dans l'incapacité d'assurer leur mission d'accompagnement et d'orientation des élèves.

- Nous n'avons aucune information fiable sur l'application concrète de la réforme, menée dans la plus grande précipitation. Les programmes restent flous, les épreuves, les niveaux d'exigence de chaque spécialité restent totalement indéterminés.
- La précipitation avec laquelle cette réforme est menée rend impossible toute information réelle des élèves et des parents. Ainsi, les élèves ont dû répondre à un "sondage" sur les vœux de spécialité dans l'urgence, sans être informés des spécialités proposées, ni pouvoir consulter leurs parents.
- Nous ne savons toujours pas de quel choix les élèves pourront réellement disposer. Selon toute vraisemblance, ces choix seront limités dans la mesure où le nombre de places disponibles dans chaque spécialité sera restreint par les moyens accordés. De plus, aucune solution satisfaisante n'est avancée pour les élèves qui souhaiteraient suivre une spécialité qui ne serait pas enseignée dans le lycée.
- Nous n'avons aucune information sur les attendus et procédures de sélection des formations post-bac, pourtant déterminants dans les vœux d'orientation des élèves de 2nde..

L'institution nous laisse finalement seuls responsables de l'orientation des élèves et des aberrations que cette réforme ne manquera pas d'engendrer. Nous ne pouvons plus continuer à cautionner cette réforme sans mentir à nos élèves en leur faisant croire qu'ils pourront réellement choisir leurs spécialités et que leur orientation dans le supérieur sera assurée.

En continuant à exercer notre fonction, nous ne faisons que collaborer à la mise en place d'une réforme dont nous savons pertinemment qu'elle sera nuisible à nos élèves, c'est pourquoi, nous, professeurs principaux du lycée, avons décidé de démissionner collectivement de nos fonctions.

A l'attention de la direction de l'établissement

Objet : démission des fonctions de professeur principal

Devant les incohérences de la réforme Blanquer qui nous est imposée, nous, professeurs principaux du lycée, avons décidé de démissionner collectivement de nos fonctions.

Nous constatons que les professeurs principaux de seconde sont d'ores et déjà dans l'incapacité d'assurer leur mission d'accompagnement et d'orientation des élèves.

- Nous n'avons aucune information fiable sur l'application concrète de la réforme, menée dans la plus grande précipitation. Les programmes restent flous, les épreuves, les niveaux d'exigence de chaque spécialité restent totalement indéterminés.
- La précipitation avec laquelle cette réforme est menée rend impossible toute information réelle des élèves et des parents. Ainsi, les élèves ont dû répondre à un "sondage" sur les vœux de spécialité dans l'urgence, sans être informés des spécialités proposées, ni pouvoir consulter leurs parents.
- Nous ne savons toujours pas de quel choix les élèves pourront réellement disposer. Selon toute vraisemblance, ces choix seront limités dans la mesure où le nombre de places disponibles dans chaque spécialité sera restreint par les moyens accordés. De plus, aucune solution satisfaisante n'est avancée pour les élèves qui souhaiteraient suivre une spécialité qui ne serait pas enseignée dans le lycée.
- Nous n'avons aucune information sur les attendus et procédures de sélection des formations post-bac, pourtant déterminants dans les vœux d'orientation des élèves de 2nde..

L'institution nous laisse finalement seuls responsables de l'orientation des élèves et des aberrations que cette réforme ne manquera pas d'engendrer. Nous ne pouvons plus continuer à cautionner cette réforme sans mentir à nos élèves en leur faisant croire qu'ils pourront réellement choisir leurs spécialités et que leur orientation dans le supérieur sera assurée.

Par cette démission collective, nous tenons à montrer notre ferme opposition à cette réforme qui attaque en profondeur les fondements d'une conception égalitaire de l'éducation. Nous dénonçons une réforme qui par l'abolition du diplôme national du baccalauréat et la répartition inégale des choix de spécialités remet en question l'égalité des chances ; qui instaure la mise en compétition des établissements et des disciplines ; qui sous couvert d'offrir plus de choix aux élèves, obéit en fait à la logique économique de suppression de postes et de réduction des moyens alors même que le nombre d'élèves ne fait que s'accroître, en particulier dans notre département.

En continuant à exercer notre fonction, nous ne faisons que collaborer à la mise en place d'une réforme dont nous savons pertinemment qu'elle sera nuisible à nos élèves, c'est pourquoi, nous, professeurs principaux du lycée, avons décidé de démissionner collectivement de nos fonctions.

A l'attention de la direction de l'établissement

Objet : refus d'assurer les fonctions de professeur principal à la rentrée prochaine

Nous, professeurs du lycée Mozart du Blanc-Mesnil, vous informons de notre refus d'assurer la mission de professeur principal l'année prochaine. La réforme Blanquer vide en effet de son sens cette fonction.

Nous ne serons plus en mesure d'assurer l'accompagnement des élèves.

La réorganisation des enseignements en Première et en Terminale induit la disparition des « groupes classes ». La dispersion des élèves et l'éclatement des équipes pédagogiques ne permettent pas d'assurer le cadre indispensable à un suivi sérieux des élèves. De plus, la généralisation des effectifs à 35 élèves rend la mission des professeurs principaux infaisable. Nous ne serons pas non plus en mesure d'assurer l'orientation des élèves. Nous ne disposons d'aucune information fiable sur l'application de la réforme, ce qui rend impossible tout conseil viable quant aux choix de spécialités des élèves en Première et en Terminale. Les programmes restent flous, les épreuves, les niveaux d'exigence de chaque spécialité restent totalement indéterminés. De plus, nous ne savons toujours pas de quel choix les élèves pourront réellement disposer. Selon toute vraisemblance, ces choix seront limités dans la mesure où le nombre de places disponibles dans chaque spécialité sera restreint par les moyens accordés, mais nous ignorons les modalités d'affectations des élèves dans les différentes spécialités, en Première, comme ensuite en Terminale. Enfin, nous n'avons aucune information sur les pré-requis dans le supérieur et les conséquences qu'auront le choix des spécialités sur les admissions post-bac.

Nous ne serons donc plus en mesure d'assurer les missions essentielles du professeur principal, l'accompagnement et l'orientation des élèves. Cette remise en cause des fonctions du professeur principal ne sont que le symptôme d'une réforme qui attaque en profondeur notre conception de l'éducation.

